

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
JO du 10 février 2007

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002**

N° CM - 09 - 043

et 2 annexes.

Valable 5 ans à compter du mercredi 6 mai 2009

Matériau présenté par : **EDMOND PETIT**

Rue Pierre Grange

94120 FONTENAY SOUS BOIS

Marque commerciale : **TOPIC**

Description Sommaire:

Composition 100 % polyester Trevira CS

Masse surfacique 118 g/m²

Coloris Divers

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Essai de persistance de flamme

Classement :

M1

Durabilité du classement (Article 5 de l'annexe 2) : Non Limitée a priori

Condition d'usage Revêtement de murs tendus, voilage, rideaux,...

Condition d'entretien Selon préconisation du client

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le rapport d'essai N° : 367090309

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

"Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE"

Chargé d'essais



Clotilde ETIEMVRE

Paris, le mardi 12 mai 2009



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Référence client : **TOPIC**

N° de commande : **FE 09-121**

Dérogation en annexe : /

RAPPORT D'ESSAIS N°: **367090309**

Date de réception essai : **27/04/2009**

Date de réalisation essai : **06/05/2009**

CLIENT :
EDMOND PETIT Rue Pierre Grange 94120 FONTENAY SOUS BOIS

DESCRIPTION SOMMAIRE :
Composition 100 % polyester Trevira CS Masse surfacique 118 g/m² Coloris Divers

RESULTATS D'ESSAIS : Essais effectués sur la face : **Endroit** Sens Trame

Les résultats ci dessous ont été observés sur les 4 éprouvettes les plus défavorables.

Dimensions éprouvettes : 600 X 180 mm	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Masse des éprouvettes (g) :	11	11	11	11	
Durée d'inflammation avant 20 secondes (s) :	0	0	0	0	
Durée d'inflammation après 20 secondes (s) :	0	0	0	0	
Percement du matériau avant 20 secondes :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chute de gouttes enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chute de gouttes non enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présence de points incandescents :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Longueur maximale de destruction (mm) :	220	215	240	220	Moyennes 223.8
Largeur maximale de destruction (mm) :	/	/	/	/	/

Observations : /

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.
 Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'émission du rapport d'essais. Passe ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.
 Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 13 des Conditions Générales de Vente.
 L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation. Les essais marqués (*) dans ce document ne sont pas couverts par l'accréditation.
 Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyse.
 Seule la version en langue française fait foi.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

Chargé d'essais



Clotilde ETIEMVRE

Siège social
 10 Avenue de Saint-Mandé
 75012 Paris
 Tél + 33 (0)1 40 19 49 19 / Fax + 33 (0)1 43 40 85 65
 www.afocel.fr / www.ctba.fr

Siret 775 680 903 00017
 APE 731Z
 Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Paris, le **mardi 12 mai 2009**

Incertitude de mesure :
 1 mm ; 3 s

Responsable Technique du
 Laboratoire Feu



Nathalie SERRANT

